

# Mémoire soumis par l'AUCC au Comité permanent des finances de la Chambre des communes

---

Budget fédéral de 2015 : Priorités

Le 6 août 2014



Association of Universities and Colleges of Canada  
Association des universités et collèges du Canada

ASSOCIATION DES UNIVERSITIÉS ET COLLÈGES DU CANADA  
350, rue Albert, bureau 1710, Ottawa, ON, K1R 1B1  
613 563-1236  
[www.aucc.ca](http://www.aucc.ca)

## **Introduction**

Les universités canadiennes sont déterminées à collaborer avec tous les parlementaires à l'édification d'une nation prospère, novatrice et concurrentielle. Elles mènent à cette fin des activités de recherche qui stimulent la croissance économique et offrent des solutions à des problèmes sociaux pressants, et des activités d'enseignement qui permettent aux étudiants d'acquérir les compétences avancées dont ils auront besoin pour évoluer dans un marché du travail dynamique et mondialisé.

Le budget de 2014 contenait d'importants investissements en recherche et en innovation et de l'aide financière destinée aux stages. L'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) tient à souligner l'apport du Comité des finances, qui a fait la promotion de ces investissements.

Les recommandations du milieu universitaire en vue du budget de 2015 abordent les trois points suivants : une augmentation du financement de la recherche et de l'innovation; une stratégie pour accroître les possibilités pour les jeunes Canadiens; des initiatives visant à attirer davantage d'étudiants autochtones aux études postsecondaires. Réunies, ces recommandations recourent trois des thèmes retenus par le Comité comme devant être abordés dans les mémoires.

## **Accroître la compétitivité des entreprises canadiennes par la recherche, le développement, l'innovation et la commercialisation**

Les universités canadiennes jouent un rôle essentiel au sein du système d'innovation national, que ce soit en effectuant de la recherche axée sur la découverte ou en élaborant, en partenariat avec l'industrie, des façons nouvelles et novatrices de fabriquer des produits, d'exploiter les ressources et de fournir des services. Les universités sont des moteurs économiques clés qui favorisent la prospérité régionale et nationale. Elles génèrent des idées et des solutions pour les collectivités, les petites et moyennes entreprises, les entreprises nationales et multinationales et de nombreux secteurs industriels de l'économie.

Des études réalisées dans de nombreux pays de l'OCDE ont montré que les investissements dans la recherche universitaire sont la pierre angulaire de la croissance économique et de la productivité à long terme.

Les mesures de soutien à l'infrastructure de pointe, soit l'équipement de recherche et les laboratoires, le matériel informatique et les logiciels ainsi que les immeubles, sont essentielles pour mener des travaux de recherche d'avant-garde. Faisant partie d'un dynamique écosystème de recherche et d'innovation, les installations financées par la Fondation canadienne pour l'innovation offrent aux universités et aux chercheurs la possibilité d'apprendre par l'expérience et de collaborer, et leur permettent de générer des connaissances qui mènent à des avancées scientifiques et à des innovations qui auront pour effet de transformer graduellement et véritablement tous les secteurs de l'économie.

### **L'AUCC recommande :**

- que le gouvernement fédéral s'engage à financer la recherche de manière soutenue et à long terme (avec un taux de croissance équivalent au taux de croissance de l'économie) par l'entremise des organismes subventionnaires fédéraux, afin d'attirer et de retenir les meilleurs chercheurs du Canada et de l'étranger, et d'utiliser les installations de pointe à leur plein potentiel;

- que le gouvernement fédéral s'engage à fournir un financement pluriannuel stable et efficace de l'infrastructure de recherche par l'entremise de la Fondation canadienne pour l'innovation, afin de maintenir à jour l'équipement en place *et* d'être en mesure de saisir les occasions de croissance pour le Canada lorsqu'il peut jouer un rôle de chef de file.

Pour permettre aux étudiants et aux chercheurs canadiens d'exploiter tout le potentiel de la recherche, il faudra tirer parti de la technologie et de l'infrastructure numériques. Les universités canadiennes sont déterminées à collaborer avec le gouvernement à l'intégration des différents éléments d'un écosystème numérique national pour l'éducation, la recherche et l'innovation.

## **Maximiser le nombre et le type d'emplois pour les Canadiens**

Près d'un million de Canadiens obtiendront leur premier diplôme universitaire d'ici le début des célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada, en 2017. Certains d'entre eux seront encore sur le marché du travail lors du bicentenaire du pays, en 2067.

Les études universitaires demeurent le moyen le plus sûr d'accéder à la prospérité. Entre mai 2008 et mai 2014, 878 000 nouveaux emplois destinés aux diplômés des universités ont été créés, ce qui représente une hausse de 21 pour cent sur six ans. Au moins les deux tiers des emplois créés au cours des 10 prochaines années devraient nécessiter un diplôme d'études postsecondaires.

Le Canada peut toutefois en faire davantage pour permettre à sa jeunesse d'acquérir les outils dont elle aura besoin pour évoluer et se distinguer sur le marché du travail de demain. Les célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire sont l'occasion pour le gouvernement d'investir dans des possibilités transformatrices pour la prochaine génération.

### ***Programmes coopératifs et stages***

Les universités canadiennes de partout au pays collaborent déjà avec des partenaires de l'industrie et de la collectivité pour intégrer l'expérience de travail aux programmes universitaires, profitant ainsi aux étudiants comme aux employeurs. À l'heure actuelle, la moitié des étudiants au premier cycle prennent part à une forme d'apprentissage par la pratique avant d'obtenir leur diplôme.

Les employeurs considèrent les programmes coopératifs comme une manière d'avoir accès au talent et aux nouvelles idées. Selon un sondage réalisé en 2013 par le Conseil canadien des chefs d'entreprise, les grands employeurs estiment que les programmes coopératifs et les stages aident les futurs employés à acquérir de l'expérience en servant de tremplin vers un premier emploi de type professionnel. Par ailleurs, une étude récente du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur révèle que les employeurs préfèrent de loin embaucher des diplômés qui ont pris part à un programme d'enseignement coopératif et leur offrent des salaires de départ de 30 à 40 pour cent plus élevés qu'aux autres diplômés.

Les universités canadiennes sont de plus en plus nombreuses à offrir des possibilités de travail-études. L'an dernier, 59 d'entre elles ont offert plus de 1 000 programmes coopératifs. Le nombre d'étudiants qui participent à ces programmes a bondi de 25 pour cent en seulement sept ans, passant de 53 000 en 2006-2007 à plus de 65 000 en 2013.

Cependant, l'Association canadienne de l'enseignement coopératif indique que les établissements n'arrivent pas à répondre à la demande élevée des étudiants pour des stages. Les universités de partout au pays sont en quête d'employeurs en mesure d'accepter en plus grand nombre les étudiants inscrits à leurs programmes d'enseignement coopératif. Pour les petites et moyennes entreprises et les

organismes du secteur bénévole, les coûts initiaux liés aux salaires des stagiaires et le manque de temps nécessaire au soutien et au mentorat des étudiants sont d'importants obstacles.

**L'AUCC recommande :**

- que le gouvernement fédéral investisse dans un ensemble de programmes (en misant sur ceux qui sont déjà en place et en proposant de nouvelles options) afin d'offrir aux étudiants canadiens davantage de possibilités pour bien démarrer leur carrière :
  - un nouveau programme de bons de commercialisation, s'adressant particulièrement aux PME et au secteur à but non lucratif, pour embaucher des étudiants et des stagiaires inscrits à des programmes coopératifs;
  - un crédit d'impôt fédéral pour l'enseignement coopératif et les stages payés particulièrement pour les PME;
  - du nouveau financement pour appuyer l'enseignement coopératif et les stages payés mis en place par les établissements;
  - du financement supplémentaire pour les stages en recherche offerts dans le cadre des programmes de MITACS;
  - un soutien élargi pour le mentorat auprès des jeunes en entreprise, et de nouvelles mesures incitatives pour investir dans les jeunes entrepreneurs.

En tant qu'employeur, le gouvernement fédéral a également un rôle à jouer en offrant aux jeunes Canadiens leur première expérience de travail. Le nombre d'étudiants embauchés par la Commission de la fonction publique du Canada dans le cadre du Programme de stages d'enseignement coopératif et d'internat est passé de 4 850 environ en 2009 à seulement 3 400 en 2012-2013. L'AUCC recommande au gouvernement fédéral de faire preuve de leadership en tant qu'employeur et de contribuer à améliorer l'expérience de travail des étudiants en revenant à ses anciennes politiques d'embauche d'étudiants dans le cadre de programmes coopératifs.

***Mobilité étudiante au Canada et à l'étranger***

Les universités canadiennes estiment essentiel d'instaurer une culture de la mobilité, tant au pays qu'à l'étranger, pour permettre aux jeunes Canadiens de découvrir rapidement les avantages de la souplesse et de la mobilité. De nouvelles possibilités d'effectuer de courts séjours dans une autre province ou un autre pays permettraient aux étudiants de découvrir le Canada et le monde, renforceraient la prospérité économique et la cohésion sociale, amélioreraient la mobilité de la main-d'œuvre au pays et appuieraient les partenariats internationaux du Canada sur les plans diplomatique, culturel et commercial.

Aujourd'hui, seul un étudiant canadien sur 10 quitte sa province pour aller étudier dans une autre. La création d'un programme de mobilité interprovinciale permettrait à une masse critique d'étudiants de mieux connaître et d'apprécier la diversité de leur pays. Ce programme pourrait se présenter sous la forme d'une aide financière directe en appui à une variété d'activités de mobilité de courte durée, comme des échanges universitaires, des cours théoriques et des stages pratiques; d'un financement par voie de concours aux établissements souhaitant établir de nouvelles ententes de mobilité en vue d'un transfert de crédit, ou s'associer à des établissements dans d'autres provinces; d'une conférence nationale annuelle sur le leadership étudiant où se rassembleraient les participants pour mettre à profit leur expérience de vie et d'apprentissage dans une autre province.

À l'heure actuelle, 12 pour cent des diplômés des universités (soit environ 25 000 étudiants par année) ont pris part à une expérience à l'étranger pendant leurs études. Le rapport Chakma publié en 2012 par le Comité consultatif sur la stratégie internationale en matière d'éducation recommande la création d'un programme de mobilité internationale pour les étudiants canadiens, auquel pourront participer 50 000 nouveaux étudiants par année d'ici 2022. Ce programme pourrait prendre la forme d'une aide financière directe aux étudiants en appui à une variété d'activités de mobilité de courte durée, comme des stages, des postes en recherche, des occasions d'apprentissage par le service et des échanges universitaires, en plus de prévoir du financement pour les nouveaux partenariats novateurs et la tenue d'un forum annuel rassemblant tous les participants.

**L'AUCC recommande :**

- que le gouvernement fédéral travaille en partenariat avec les provinces, le secteur privé et les universités afin de créer des possibilités en matière de mobilité étudiante nationale et internationale à court terme alors que le Canada se prépare à célébrer son 150<sup>e</sup> anniversaire en 2017.

En plus des initiatives permettant d'accroître les possibilités offertes aux jeunes décrites ci-dessus, l'AUCC estime que l'accès à des renseignements plus exacts et fiables sur le marché du travail permettrait aux jeunes Canadiens de faire des choix éclairés en matière de formation postsecondaire, qu'ils choisissent d'apprendre un métier, d'aller au collège ou de viser l'obtention d'un grade universitaire.

L'AUCC se joint à la Chambre de commerce du Canada, au Conseil canadien des chefs d'entreprise et à d'autres intervenants afin de réclamer que de l'information précise et fiable sur le marché du travail soit recueillie, analysée et diffusée en temps opportun. L'Association appuie aussi la recommandation du Comité des finances de juin 2014 qui propose d'accorder du financement durable à Statistique Canada qui fournira de l'information accrue relative au marché du travail, portant entre autres sur l'embauche et les compétences à long terme.

**Soutenir les familles et aider les Canadiens vulnérables en se concentrant sur la santé, l'éducation et la formation**

Un diplôme universitaire entraîne des retombées pour le Canada et les Canadiens. Toutefois, les Autochtones, le groupe à la croissance la plus rapide au pays, demeurent sous-représentés dans les universités. En effet, moins de 10 pour cent des Autochtones de 24 à 64 ans possèdent un diplôme universitaire, soit environ le tiers de la proportion observée chez les non Autochtones. Cette réalité empêche les Autochtones de participer pleinement à l'économie canadienne, nuit à la cohésion sociale et perpétue un passé historique tourmenté.

Il est essentiel de permettre à la jeunesse autochtone de réaliser son plein potentiel en lui assurant l'accès à une éducation de grande qualité. Le Comité des finances a souligné cet impératif dans un rapport de juin 2014, tout comme le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées dans son rapport de mai 2014 consacré à la situation des Autochtones sur le marché du travail.

Les universités canadiennes agissent pour améliorer la situation et ont conclu de nombreux partenariats avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits pour répondre à des besoins locaux grâce à plus de 350 initiatives sous la forme de cours, d'aide financière, de programmes de sensibilisation et d'espaces pouvant accueillir les étudiants des Premières Nations, métis et inuits ayant besoin de conseils, de soutien et d'un lien avec leur culture.

Alors que le gouvernement évalue les prochaines étapes de sa collaboration avec les Premières Nations en vue de remanier le système d'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année sur les réserves, les investissements dans l'accès et la réussite des étudiants autochtones au niveau postsecondaire permettraient de réaliser des progrès tangibles en travaillant avec des partenaires expérimentés et intéressés.

Les universités canadiennes sont déterminées à combler l'écart qui sépare les étudiants autochtones des non autochtones en matière d'éducation, et à contribuer activement au processus de réconciliation entre les Autochtones et le reste de la société canadienne.

### **L'AUCC recommande :**

- que le gouvernement fédéral investisse dans une série de mesures de soutien, en misant sur les initiatives existantes et en créant de nouvelles possibilités, afin d'améliorer l'accès et la réussite des Autochtones aux études postsecondaires :
  - tripler le financement du Programme des partenariats postsecondaires d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada afin d'appuyer les établissements postsecondaires canadiens qui souhaitent élaborer des cours de niveau collégial ou universitaire répondant aux besoins des étudiants des Premières Nations et inuits;
  - créer 500 bourses d'études supérieures destinées aux étudiants autochtones pour former la prochaine génération de dirigeants communautaires autochtones et mettre en place un réseau influent de modèles inspirants pour les jeunes autochtones;
  - fournir des fonds supplémentaires au programme de bourses Building Brighter Futures d'Inspire. L'organisme a reçu des fonds lors du budget fédéral de 2013, et a obtenu un financement de contrepartie auprès du secteur privé. De nouveaux fonds lui permettraient de tirer parti de son solide réseau d'entreprises partenaires afin de faire encore davantage;
  - créer un nouveau mécanisme visant à améliorer les programmes et les services de rattrapage et de transition dans les universités canadiennes.

L'AUCC incite en outre le gouvernement fédéral, en collaboration avec les universités, à mettre sur pied une campagne de communication ciblée afin de faire connaître le Bon d'études canadien comme option de financement des études postsecondaires.

## **Conclusion**

Nous formulons les présentes recommandations au nom des 97 universités du Canada, qui poursuivent les objectifs communs d'investir dans la recherche et dans l'innovation, de doter les jeunes Canadiens des compétences et de l'expérience nécessaires au XXI<sup>e</sup> siècle, et d'améliorer l'accès aux études et la réussite des étudiants autochtones du Canada.

Pour obtenir un complément d'information, veuillez communiquer avec Christine Tausig Ford, vice-présidente, Association des universités et collèges du Canada, à [vp@aucc.ca](mailto:vp@aucc.ca) ou au 613 563-1236.